

LE PROTOCOLE D'IMMUNISATION DU QUÉBEC

Depuis plus d'un an déjà, nous vous parlons du *Protocole d'immunisation du Québec*, mieux connu sous l'acronyme PIQ, et de ses calendriers de vaccination. Mais savez-vous tout ce que ce document contient? Nous allons tenter de vous le faire découvrir, car il regorge d'informations qui peuvent vous aider dans votre pratique.

Dominique Biron, Chantal Sauvageau et Bruno Turmel

LES CAS DE SOPHIE ET DE M. POULIN

Vous discutez avec la mère de Sophie, 2 mois, et abordez le sujet de la vaccination. La maman est inquiète, car elle a lu qu'il y avait des adjuvants dans certains vaccins. Que lui répondez-vous ?

M. Poulin, 57 ans, doit commencer un traitement immunodépresseur pour sa polyarthrite rhumatoïde. Qu'en est-il de la mise à jour de sa vaccination ?

Le *Protocole d'immunisation du Québec* est l'ouvrage de référence de tous les professionnels de la santé qui ont à administrer des produits immunisants ou qui participent à la gestion des programmes d'immunisation. Il est rédigé par le groupe de travail sur l'acte vaccinal et entériné par le Comité sur l'immunisation du Québec. La section des vaccins pour les voyageurs est validée par le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV).

En ce qui a trait à l'immunisation, les ordres professionnels reconnaissent le PIQ comme la norme de pratique professionnelle au Québec et demandent à leurs membres de s'y conformer. Continuellement mis à jour, le PIQ a préséance sur tout autre document en matière de vaccination.

Depuis 2018, le PIQ peut être facilement consulté en ligne (<http://bit.ly/protocole-piq>). Il est d'ailleurs préférable de toujours le consulter directement sur le Web pour s'assurer d'avoir les dernières informations à jour.

Les sections d'intérêt pour le médecin sont les suivantes :

- « Vaccinologie pratique ». Cette section présente les éléments principaux à prendre en considération selon diverses situations et problèmes cliniques, comme les maladies chroniques, l'immunodépression, la grossesse et bien d'autres.

La D^{re} Dominique Biron, omnipraticienne, est membre de liaison du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). Elle y représente la FMOQ. La D^{re} Chantal Sauvageau, spécialiste en santé publique et en médecine préventive, est médecin-conseil à l'INSPQ et membre active du CIQ. Le D^r Bruno Turmel, omnipraticien, travaille au Service de prévention et de contrôle des maladies infectieuses de la Direction régionale de santé publique de Montréal.

- « Responsabilités professionnelles et légales ». Cette section précise l'immunisation dans les activités réservées aux différents professionnels visés et les règles applicables au consentement dans ce domaine.
- « Calendrier de vaccination ». Cette section présente les vaccins recommandés en fonction de l'âge des personnes, de leur milieu de vie, de problèmes médicaux ou de certaines habitudes de vie particulières.
- « Vaccins ». Cette section donne l'information sur tous les vaccins homologués au Canada, qu'ils soient inclus ou non dans le programme québécois de vaccination : composition, indications, contre-indications, précautions, calendrier d'administration, manifestations cliniques inhabituelles et réponse au vaccin. Pour les vaccins contre l'hépatite B et contre la rage, le PIQ comprend en plus un outil d'aide à la décision et à la gestion d'une prophylaxie post-exposition.
- « Immunoglobulines ». En complément de la section sur les divers vaccins, cette section présente l'information sur les immunoglobulines disponibles ainsi que les indications pour les utilisations recommandées.
- « Communication », « Impacts des programmes de vaccination » et « Description des maladies évitables par la vaccination ». Ces sections proposent des réponses à des questions fréquentes sur la vaccination et fournissent des outils pour discuter avec des personnes hésitantes à se faire vacciner.

Plusieurs autres sections du PIQ sont aussi d'un grand intérêt pour le médecin qui vaccine ou qui doit conseiller ses patients au sujet de la vaccination. Un outil de recherche vous permettra de trouver l'information nécessaire.

RETOUR SUR LES CAS

Ainsi, après avoir consulté le PIQ, vous êtes en mesure de rassurer la maman de Sophie sur le rôle des divers adjuvants, leur innocuité ainsi que les vaccins qui en contiennent.

En consultant la section sur l'immunodépression, vous êtes maintenant en mesure d'évaluer le statut vaccinal de M. Poulin et de mettre à jour la vaccination recommandée avant le début de son traitement.